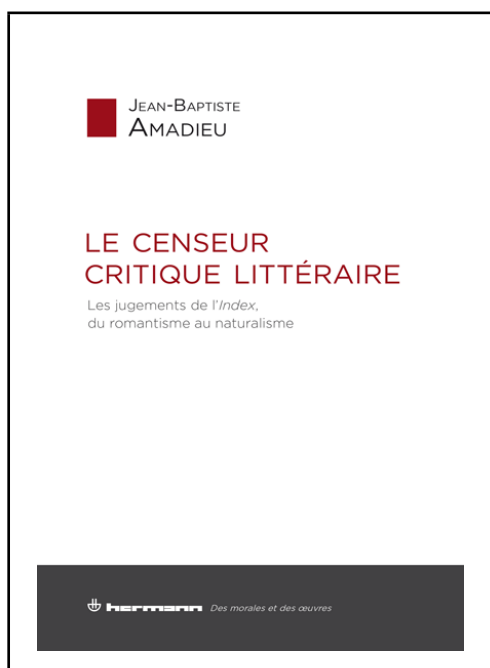


## Le censeur critique littéraire

### Les jugements de l'Index, du romantisme au naturalisme

JEAN-BAPTISTE AMADIEU

**SORTIE EN LIBRAIRIE**  
**29 AVRIL 2019**



L'Église romaine interdisait à ses fidèles de lire les plus grands noms de la littérature française du XIX<sup>e</sup> siècle : les œuvres de Lamartine, Hugo, Balzac, Sand, Dumas *pater et filius*, Sue, Flaubert, Stendhal, Feydeau, Champfleury et Zola furent strictement prohibées en leur temps. À l'époque, l'*Index librorum prohibitorum* se contentait de mentionner le ou les titres censurés sans préciser les motifs de condamnation. Le secret du Saint-Office occulterait encore les débats et les procès, si Rome n'avait pas ouvert les archives de la Congrégation de l'Index, en 1998. Le présent ouvrage édite et traduit cette documentation inédite, dans laquelle les censeurs romains examinaient les fictions d'écrivains à la manière de critiques littéraires, mais d'une espèce bien singulière – l'Index s'inquiétant surtout de l'influence de certains écrits sur l'intelligence, la sensibilité et le comportement d'un public vulnérable.

COLLECTION DES MORALES ET DES ŒUVRES

634 pages - 15x23 cm - 38 €

DATE DE PUBLICATION : 29 AVRIL 2019

ISBN : 979 1 0370 0133 7

Jean-Baptiste Amadiéu est chercheur au CNRS. Il travaille sur les rapports entre la littérature et les institutions, et notamment sur les formes de censure qui s'exercent sur la littérature. Il a ainsi édité et traduit les procès littéraires du XIX<sup>e</sup> siècle par la Congrégation de l'Index.

Contact:

**Déborah Boltz**  
**Responsable de la Communication**

Tél : 01 45 57 57 86 – Courriel : [deborah.boltz@editions-hermann.fr](mailto:deborah.boltz@editions-hermann.fr)

Assistance du service de presse

[servicepresse@editions-hermann.fr](mailto:servicepresse@editions-hermann.fr)